

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
De l'agro-alimentaire
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 12 MARS 2026

modifiant l'arrêté du 10 mars 2023 portant création et composition de la formation spécialisée du comité social d'administration de la forêt et de l'agriculture du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu l'arrêté du 10 mars 2023 portant création et composition de la formation spécialisée du comité social d'administration de la forêt et de l'agriculture du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Arrête :

Article 1^{er}

Le tableau mentionné à l'article 2 de l'arrêté du 10 mars 2023 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

Nom de l'organisation syndicale	Membres titulaires	Membres suppléants
FO Agriculture	1. Mme Magali MONIER, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale des territoires et de la mer de la Manche	1. M. Sylvain PICART, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan
	2. Mme Gisèle VIMONT, secrétaire administrative du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale des territoires de l'Allier	2. Mme Fanny DUBOSCQ, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes
	3. M. Yves JUIN, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale des territoires de la Lozère	3. Mme Anne BOISTEAUX, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction départementale des territoires de la Haute-Garonne
UNSA Fonction publique	4. M. Jacques DELCEY, secrétaire administratif du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale des territoires du Jura	4. Mme Sylvie GARCIA, secrétaire administrative du ministère chargé de l'agriculture, direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises
	5. Mme Sophie JANOT, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Nouvelle Aquitaine	5. Mme Stéphanie PFLEGER, adjointe administrative des administrations de l'Etat, direction départementale des territoires du Jura

	6. Mme Fabienne DURAND, attachée d'administration de l'Etat, direction départementale des territoires et de la mer de Loire Atlantique	6. Mme Géraldine FABIUUX-GOURON, secrétaire administrative du ministère chargé de l'agriculture, direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises
CFDT	7. M. Erwan VALLON, attaché d'administration de l'Etat, direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises	7. Mme Virginie GELHAY, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale des territoires de la Charente
	8. Mme Virginie PLANTIER, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction départementale des territoires de l'Ardèche	
L'Elan Commun : CGT SNETAP SNUITAM SUD	9. M. Jean-Philippe DANIEL, secrétaire administratif du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale des territoires du Tarn	9. Mme Delphine GARAPON, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt d'Occitanie
	10. M. Michael FORICHON, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale des territoires de l'Indre	10. Mme Sandrine DIOT, adjointe administrative des administrations de l'Etat, direction départementale des territoires de la Haute-Marne
Alliance du Trèfle	11. Mme Anne-Laure DELAPORTE, inspectrice de santé publique vétérinaire, direction départementale des territoires des Ardennes	11. M. Lionel RICHUILLEY, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le **12 MARS 2026**

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises



Serge Lhermitte